

Assemblée Générale Ordinaire du 10 février 2024

Procès-Verbal

Les membres de l'association Compostelle 53 et autres chemins se sont réunis le 10 février 2024 à Marcillé-la-ville (Mayenne) pour tenir l'assemblée générale de l'association sur convocation écrite de la Présidente.

Etaient présentes 50 personnes :

Rosine BESNIER ; Martine BONAVENTURE ; Yvonne BOURGNEUF ; Béatrice BORDEAU ; Dominique BORDEAU ; Christian BARON (Loire Chemins de St Martin) ; Stéphanie BOUVET ; Jacques BRISSET ; Eliane CHAUVIN ; Gérard CHOQUET ; Dominique COLLET ; Raphaël COPPA ; Colette COURCOUL ; Gabriel COURCOUL ; Christiane et Luc COUTANT ; Laurent GARNIER ; Sébastien GARNIER (Association Châtillon Patrimoine) ; Marcel GAUTIER ; Michel GAUTIER ; Juan GODOY et madame ; Michel GRANGER ; ; Patricia GUILLET ; Jacqueline GUY ; Denis HAYE ; Martine HAYE ; Jean-Yves HOUEMONT ; Josette JOHAN ; Christine LAGREVE ; Catherine LAIGNEAU ; Michelle LEBRETON (Compostelle Anjou) ; Jean-Marie LECONTE ; Marie-Lucienne LE FEUVRE ; Martine LEMARCHAND ; Béatrice LEPELLERIN ; Thérèse METEREAU ; Emilie MORAT ; Annie PERRINEL ; Béatrice PINOT et monsieur ; Juan-Carlos ROPERO ; Marie-Blanche ROGUE ; Lydie ROULAND ; Thérèse et Yannick ROUSIERE ; Sylvain SOUTI ; Emile TATIN et madame (A.P.E.O.) ; Jean-Pierre VILLON (Compostelle France).

Etaient excusés : Philippe HENRY, maire de Château-Gontier ; les associations Compostelle Bretagne (Jean-Marc FERRAND) et Haltes pèlerines 44 (Anthony GROUARD).

Jean-Laurent et Céline AUGAGNEUR, et Nicole BARUQ ; Francine BASLÉ ; Odile et Pierre-Paul BILLY ; Corinne BOITTIN , Maryse BRUNET ; Philippe DUCHEMIN ; Marie Noëlle MICHEL ; Brigitte et Gérard PELE , Marie- Renée BORDEAU ; Brigitte CRONIER; J.DESNE ; Vincent JUHEL (Chemins du Mont St Michel) ; Jacques LAIGNEAU ; Laurent LEBRUN ; R.LEMOINE ; Sylvie MARAQUIN, Nicole MORTEL, Thérèse et Alain Tessier.

Avaient donné leur pouvoir 6 personnes : Jean-Laurent et Céline AUGAGNEUR, Nicole MORTEL, Maryse BRUNET, Jacques LAIGNEAU et Philippe DUCHEMIN.

Béatrice BORDEAU, présidente de l'association, ouvre la séance à 14 h 15 en rappelant l'ordre du jour

- Rapport moral
- Bilan des activités
- Rapport financier - Budget prévisionnel
- Vote des rapports – élection du tiers sortant
- Les Projets pour 2024

- Notre invité : Jacques Naveau

Le Grand Chemin Montais, un chemin de pèlerinage en Mayenne

1.RAPPORT MORAL par Béatrice BORDEAU, Présidente

C'est la récolte de la modeste entreprise de chaque membre de l'association qui investit son temps, son envie de transmettre ce qu'il a reçu des chemins au service du futur marcheur-pèlerin...qui va bien se décider à partir un jour !

C'est l'objet de cette AG de mettre un coup de projecteur sur la contribution de chacun à rendre lumineux les connexions aux Itinéraires Culturels Européens en Mayenne et à permettre au plus grand nombre d'accomplir ses rêves de longue itinérance. Cinq ans après notre installation dans le paysage, nous étions éligibles pour accueillir la marche culturelle de la St Michel, organisée par l'association des Chemins du Mont.

Quelle aventure et quel challenge avons-nous été amené à relever avec les acteurs du territoire !

Cet évènement nous a mobilisés toute l'année. Nous avons cueilli les fruits de ce tricotage patient entre la feuille de route de l'association des chemins du Mont, les élus qui ont signé la convention des communes des chemins du Mont-Saint-Michel, posé des clous, les membres des associations locales d'histoire ou de patrimoine enrichissant notre compréhension du territoire et de ses chemins, les Mayennais qui ont ouvert la porte de leur patrimoine privé, les hébergeurs qui ont répondu présents, tout en marchant avec le groupe, les baliseurs fiers de leur travail, conduisant la colonne de marcheurs d'un jour ou de trois jours venant d'ici ou d'ailleurs.

La moisson c'est recueillir l'émerveillement des marcheurs traversant notre pays de bocage, curieux de notre petit patrimoine, l'engagement et les attentions des élus de chaque localité pour accueillir avec chaleur et générosité cette vague de marcheurs pèlerins, c'est profiter du sérieux et de la rigueur du balisage qui invite tout un chacun à s'élancer, c'est se ressourcer à l'enthousiasme de l'équipe qui a veillé à la sécurité et au bien-être de chacun... Une belle expérience donc qui consacre la vision que nous cultivons ensemble depuis le début.

Nous allons donc garder le cap !

Mais chacun de nous ne saurait poursuivre sa mission sans cultiver pour lui-même le désir de la marche. La marche, les chemins, c'est un espace de liberté. L'aventure associative aussi. C'est comme cela que je vois le départ de Francine et Marie-Noëlle, les trésorières depuis les débuts passent le flambeau. J'y associe Annie et Nicole, responsables de la commission hébergement qui passe le relais à Maryse et Jacqueline. Grand merci à elles qui ont participé activement au lancement de l'association. Elles ont mis en place des outils fonctionnels (trésorières) et elles ont animé le réseau d'hébergement. Tout cela a contribué à enrichir l'association et tenir le cap qu'on s'est fixé.

L'ouvrage est sur le métier, des membres s'embarquent dans l'aventure et investissent leur compétence et leur joie. Bienvenue.

2. RAPPORT D'ACTIVITE par Patricia GUILLET, Secrétaire

Activités internes

5 réunions de bureau [16 janv, 28 février, 5 avril, 5 juillet, 13 oct,]

3 conseils d'administration [4 fev, 13 mai, 18 nov]

AG ordinaire à Laval, 4 février 2023: 41 participants

Activités associatives

Aide au départ

4 permanences à Mayenne, Ernée, Laval et Château-Gontier. 26 personnes renseignées.

Balisage du Grand Chemin Montais

Mayenne – St Pierre-sur-Orthe 51 km

Vérification du balisage sur la variante St Martin à Evron 27 km

Vérification balisage et itinéraire pour la marche culturelle de la St Michel

Rédaction des descriptifs pour les mettre en ligne.

Hébergement

3 familles d'accueil en plus soit 26 au total (contre 18 en 2022) et recensement des accueils marchands ; 130 nuitées (contre 62 en 2022), avec une bonne augmentation sur le grand chemin montais.

Communication

Agrément du chemin de Pontmain 28 avril 2023 par l'association des Chemins du Mont-Saint-Michel. Il devient Chemin d'Angers – Laval – Pontmain - le Mont-Saint-Michel.

Réflexion avec les commissions pour la personnalisation de la credenciale

Amélioration du site internet et de Hello Asso

3 rencontres avec les collectivités (Gorron, Mayenne et Laval) , les 2 premières pour signer la convention des communes des Chemins du Mont-Saint-Michel et préparer la marche culturelle du mont-St-Michel du 23 au 29 septembre 2023.

Marches organisées par l'association et nos voisins ou partenaires

Marche de la St Jacques à Parné-sur-Roc le 23 juillet

Marche-témoignages du 11 novembre à St Georges Buttavent + pose d'un clou.

Grugé-l-Hôpital le 16 avril (avec Compostelle Anjou)

Chelun le 29 avril (Compostelle Bretagne)

Crissé le 26 mars (Châtillon Patrimoine)

Cinéma et échanges à Ernée le 23 mars

Forum des chemins : Participation de 7 adhérentes au Forum des chemins à Nantes (stand et ateliers) le 4 mars avec Haltes Pèlerines 44

Participation aux AG des associations partenaires (8) : APEO, Chemins du Mont-Saint-Michel, Loire Chemin de Saint-Martin, Compostelle-Anjou, Vendée-Compostelle et Mont-Saint-Michel, Compostelle-Bretagne, Compostelle-France, FFICCE

Marche culturelle du Mont Saint Michel du 23 au 29 septembre

Elle a nécessité un engagement très important de l'association, des baliseurs, des hébergeurs et des collectivités ; 95 personnes venues de toute la France ont participé, 11 adhérents de Compostelle 53 ont accompagné pour conduire le grand groupe, assurer la sécurité, la logistique et soigner les bobos.

Au programme chaque jour : une marche entre 17 et 25 km, la découverte des paysages, des pauses historiques nombreuses, de la convivialité, des rencontres.

Dans chaque commune mayennaise, un accueil très chaleureux des élus pour marquer l'adhésion de leur commune à l'association des communes des chemins du Mont-St-Michel et la pose de clous.

3. RAPPORT FINANCIER par la présidente

Cf pièces jointes.

Les comptes sont équilibrés (67€ de bénéfice) et conforme à la prévision.

Rapport du vérificateur au compte Dominique Collet qui nous invite à approuver les comptes.

Présentation du budget prévisionnel.

4. VOTES DES RAPPORTS et ELECTION DU TIERS SORTANT par la présidente

La Présidente interroge l'assemblée sur les modalités du vote : à bulletin secret ou à main levée. Le vote à main levée est décidé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité par les membres présents et représentés.

ELECTION DES MEMBRES SORTANTS

Le tiers sortant : les 7 membres sortants suivants

Gabriel Courcoul, Michel Gautier, Patricia Guillet, Denis Haye, Jean-Yves Houdemont, Catherine Laigneau et Jean-Marie Leconte

Tous candidats à leur réélection sont réélus à l'unanimité.

Membres démissionnaires : Nicole Barucq, Francine Baslé, Marie-Noëlle Esnault

Membre entrant : Corinne Boittin élue à l'unanimité

Membres observateurs : Maryse Brunet, Josette Johan, Luc Coutant.

5. PROJETS 2024

A 15 h 45 , la présidente clôture l'assemblée générale statutaire et remercie ensuite les adhérents et partenaires présents, et en particulier le maire de Marcillé-la-Ville et introduit Monsieur Jacques Naveau venu nous présenter l'histoire du grand chemin montais en Mayenne.

La séance est levée à 17 h .

Fait à Peuton le 17 février 2024

La présidente

La secrétaire

Le trésorier

Béatrice Bordeau

Patricia Guillet

Gabriel Courcoul

Découvrez le powerpoint illustrant cette journée [en cliquant ICI](#)